



Maitrise
d'œuvre
sociale



la maison
de l'initiative

Informations Pratiques

Exposition itinérante sur la santé environnementale

ATTENTION EXPO

A PROPOS

Attention Expo est une exposition itinérante sur la santé environnementale qui couvrira pendant 2 ans un grand nombre de chantiers de rénovation urbaine en Occitanie.

Sous la forme de 5 triptyques et de 2 diptyques : 19 panneaux alu dibond de 80 x 120 cm (requiert 15 m linéaire de palissades). L'exposition itinérante est diffusée sur les réseaux sociaux Instagram, LinkedIn et Facebook.

INSTALLATION SUR MURS OU PALISSADES DE CHANTIER

L'installation nécessite du matériel tel que des vis, des chevilles, une perceuse, une visseuse et un escabeau. En cas d'installation sur façade ou autre, du matériel tel que des panneaux OSB peuvent être éventuellement utilisés.

L'installation est réalisée par la Maison de l'Initiative lorsqu'il s'agit de palissades en clôture bardée de 2 mètres et munies de jambages de renforcement.

Pour les autres supports : murs ou palissades HERAS avec jambage de renforcement, l'installation est assurée par l'entreprise générale du bâtiment en charge du chantier ou par une entreprise identifiée par le maître d'ouvrage.

MODALITÉS

Affichage des panneaux à une hauteur comprise entre 1 mètre et 2 mètres du sol.

Les panneaux devront être placés selon un découpage proposé par l'équipe de la Maison de l'Initiative. Ils devront également être installés sur une zone de fréquentation piétonne, à proximité d'infrastructures de la vie locale (écoles, crèches, centre social, commerces) et de préférence inaugurés lors d'évènements de la vie locale afin de sensibiliser un maximum de citoyens : réunion d'information sur la réhabilitation, fête des voisins, visite logement témoin, ateliers participatifs, inauguration de la réhab, etc.

La durée de l'exposition est de 5 à 6 semaines.

RESPONSABILITÉS

Les partenaires ne détiennent en aucun cas la responsabilité des dégradations liées au vandalisme. La mention d'éventuelles zones à risque est cependant demandée afin de pouvoir nous préparer à de potentielles dégradations. En cas de dégradation, l'équipe de la Maison de l'Initiative doit être tenue au courant afin de pouvoir procéder à la récupération de l'ensemble des panneaux dans les meilleurs délais.

L'exposition est mise à disposition gratuitement et sous la responsabilité unique de l'installateur de la palissade (hormis risque vandalisme non couvert).

COMMUNICATION

Il est demandé au maître d'ouvrage d'associer ses partenaires locaux à la communication de l'exposition temporaire (CCAS, Maison de quartier, Centre social, MJC, Centre PMI). Une communication de l'exposition sera réalisée par le bailleur au moyen d'invitations affichées dans les halls des immeubles riverains des palissades (travaux en site occupé ou opérations dites "à tiroir").

Un dossier de presse sera transmis au bailleur afin qu'il puisse mobiliser la presse locale.



Pour plus d'informations

Hanène Meziane - Chargée de communication
hanene.meziane@sustain-d.com - 07 49 64 43 37